

Lettre de mission de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, adressée à Mme Valérie Hoffenberg, conseillère de Paris et nouvelle représentante spéciale de la France pour la dimension économique, culturelle, commerciale, éducative et environnementale du processus de paix au Proche-Orient, le 26 août 2009.

Madame la Conseillère de Paris,

Le Proche-Orient souffre depuis trop longtemps d'un conflit qui n'est pas régional mais mondial dans ses conséquences. Le temps travaille contre la paix et la stratégie consistant à attendre des circonstances favorables est illusoire. Le statu quo est détestable, car il mine l'autorité des dirigeants modérés, alimente le terrorisme et ne profite qu'aux extrémistes.

Le temps est venu de bousculer les agendas, les habitudes et les frilosités. Sur le plan politique et diplomatique, la France plaide pour une reprise rapide du processus de paix dans ses trois volets. La France veut également soutenir toutes les initiatives concrètes qui créeront un climat favorable à la paix dans les domaines économique, culturel, éducatif et environnemental.

Vous avez contribué, Madame la Conseillère de Paris, à la création en moins d'un an du premier parc industriel en Cisjordanie. En mettant l'accent sur le partenariat entre secteur public et entreprises privées et en y associant la société civile, le parc industriel multidisciplinaire de Bethléem rappelle que le développement économique est une composante essentielle du processus de paix dans la région. Vous avez également montré qu'il est possible de faire avancer des projets concrets entre Israéliens et Palestiniens.

J'ai donc décidé de vous nommer Représentante spéciale de la France pour la dimension économique, culturelle, commerciale, éducative et environnementale du processus de paix au Proche-Orient. Votre connaissance de la région et des pays du Golfe, les relations multiples que vous avez établies en Europe, aux Etats-Unis et au Moyen-Orient, ainsi que votre aptitude à mobiliser le secteur économique comme la société civile, permettront de renforcer l'action de la France dans ces dimensions, en complément de l'action diplomatique de la France dirigée par le ministre des Affaires étrangères et européennes.

En vous appuyant sur les moyens que mettront en tant que de besoin à votre disposition tous les ministères concernés, notamment ceux des Affaires étrangères et européennes et de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi qu'avec l'aide de l'AFD, vous me proposerez toutes les initiatives que vous jugerez utiles à nos intérêts, pour que les décisions soient prises dans le cadre approprié.

Vous serez associée, sur les sujets précités, aux discussions avec nos partenaires, en particulier les Etats-Unis et l'Union européenne. Vous initierez et participerez à toute initiative pouvant renforcer l'action de la France dans les domaines relatifs à votre mission. En étroite liaison avec notre ambassadeur à Tel Aviv et notre consul général à Jérusalem, ainsi qu'avec notre ambassadeur chargé des questions économiques de reconstruction et de développement et notre représentant pour les projets régionaux d'aménagement hydraulique de la Mer morte, vous développerez les contacts que vous jugerez appropriés avec les acteurs concernés de la région, notamment les entreprises, la société civile et le cas échéant le monde de la recherche.

Vous me ferez rapport périodiquement, ainsi qu'au Premier ministre, par l'intermédiaire du ministre des Affaires étrangères, sous l'autorité duquel vous travaillerez.

Je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère de Paris, l'expression de mes hommages.